



# L'Écho de Cartigny

Bulletin d'information communal

1 TULIPE POUR LA VIE  
1 FEMME SUR 8  
VICTIME DE CANCER DU SEIN

# Table des matières

Bilan de la législature 2015-2020 de l'Exécutif <b>ÉDITO</b>	3-6
Séance d'installation du nouveau Conseil municipal <b>POLITIQUE</b>	7
Composition du nouveau Conseil municipal <b>POLITIQUE</b>	8-9
Installations de communications mobiles <b>ENVIRONNEMENT</b>	10-11
Notre réseau de chauffage à bois à distance <b>ENVIRONNEMENT</b>	12
Une jolie histoire <b>ENVIRONNEMENT</b>	13
Fin d'année scolaire tristounette mais célébrée <b>ÉCOLE</b>	14-15
Nouvelle cuisine au jardin d'enfants « Les Cartiminois » <b>PETITE ENFANCE</b>	15
Films à emprunter à la bibliothèque <b>CULTURE</b>	16
COVID-19: remerciements <b>SOCIAL</b>	17
Les ponts sur le Nant des Crues <b>HISTORIQUE</b>	18-19
Décoration surprise par les enfants <b>REPORTAGE PHOTO</b>	20
Fête du 1 <sup>er</sup> Août <b>REPORTAGE PHOTO</b>	21
Naissances <b>COMMUNICATIONS</b>	22
Décès <b>COMMUNICATIONS</b>	23
Les dates à retenir ces prochains mois <b>AGENDA</b>	23
Contacts et informations <b>IMPRESSUM</b>	24



# Bilan de la dernière législature (2015-2020) de l'Exécutif de la commune de Cartigny

## ÉDITO

À l'exécutif ensemble depuis 2011, nous avons toujours autant de plaisir et de motivation à travailler en pleine complémentarité, tant sur les dossiers de nos dicastères respectifs que sur les thématiques générales et en toute transparence avec le conseil municipal. Ce dernier nous soutient et nous accompagne dans les réflexions et les décisions à prendre et nous pouvons compter sur le personnel communal pour mettre en œuvre ces décisions. Nous les remercions toutes et tous.

Nous nous sommes engagées pour une commune accueillante, innovante, engagée écologiquement et capable de répondre aux défis sociétaux du 21<sup>e</sup> siècle. Nous tirons un bilan positif sur l'ensemble des travaux menés en accord et sur décision du conseil municipal durant cette législature et initiés lors de la législature précédente :

- Réseau routier: entretien du réseau routier communal. Sur l'ensemble de la commune, mise en place de panneaux détournant la circulation aux heures de pointes sur les routes cantonales. Création d'une zone 30 à La Petite-Grave et mise en séparatif des eaux usées (PGEE).
- Transports publics: collaboration avec les TPG pour l'adaptation des lignes de bus dans la Champagne et la mise en service de nouvelles lignes en direction de la gare de La Plaine et des zones frontalières.
- Aménagement du territoire: suivi avec le canton des questions d'aménagement, respect des normes de constructions et préservation des zones agricoles et forestières. Participation à la création d'un réseau agro environnemental de la Champagne.
- Aéroport: suivi du dossier PSIA. Deux oppositions formelles votées par le conseil municipal.
- Patrimoine administratif et financier: élaboration d'un plan quinquennal pour la rénovation des bâtiments pour répondre aux normes de sécurité et atteindre un objectif d'économies d'énergies. Achèvement de la rénovation de la salle communale. Valorisation et aménagement des différents espaces publics. Soutien à la poste/tea-room/épicerie – *La Causette* – point de rencontre essentiel au centre du village.



## ÉDITO

- **Finances:** gestion rigoureuse des finances de la commune dans un contexte économique difficile et face aux nouvelles charges imposées par la législation cantonale. Transition du modèle comptable harmonisé MCH1 vers MCH2.
- **Environnement:** entretien des espaces verts; gestion des déchets; préservation des réserves naturelles et zones protégées. Maintien du préavis négatif à l'unanimité du conseil municipal concernant le projet d'une nouvelle gravière à Cartigny.
- **Réseau de chauffage à distance:** maintien de la politique communale menée depuis dix ans d'exclure la consommation d'énergies fossiles au profit de consommation de bois indigène. Soutien à CABC dans sa constante démarche d'économies de CO<sub>2</sub> et de meilleur rendement de l'installation. Participation et suivi du conseil d'administration de CABC. Création d'une faïtière des associations de propriétaires de forêts du canton – *ForêtGenève*.
- **Association des communes genevoises:** participation aux travaux de l'ACG relatifs à la répartition des compétences canton/communes pour les grandes thématiques telles que la santé, le social, les finances, la sécurité, l'aménagement, le trafic, l'éducation, la petite enfance, la culture, le sport et l'environnement.
- **Jeunesse:** mise à disposition d'un local pour les jeunes, organisation de soirées à thèmes et travail en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs de la Fase. Participation au dispositif Cap emploi pour la réinsertion des jeunes en rupture scolaire.
- **Petite enfance:** financement de deux places de crèche à Confignon et soutien au projet de la future crèche d'Aire-la-Ville pour le transfert de ces places ainsi que l'acquisition d'une nouvelle place. Membre de l'association intercommunale de l'accueil familial de jour *Le Couffin*. Financement du jardin d'enfants *les Cartiminois* et de la prise en charge des activités parascolaires *Midi à Cartigny*, travail en étroite collaboration avec les comités de ces associations.
- **École:** acquisition de matériels pédagogiques et soutien à l'équipe enseignante dans ses divers projets.
- **Aînés:** organisation d'activités ludiques et culturelles. Participation au projet pilote initié par Pro Senectute.
- **Culture, sport et loisirs:** organisation d'événements culturels et sportifs et soutien aux associations communales pour l'organisation de manifestations dont le programme est dense et varié. Création d'un espace d'exposition mis à disposition de l'association des artistes de Cartigny.
- **Information:** création du nouveau site internet officiel et nouvelle mise en page du journal communal.
- **Sécurité:** dans le cadre de notre engagement au réseau *Save a life*, organisation d'une formation pour une dizaine de volontaires cartiginois-e-s à l'utilisation d'un défibrillateur. Suivi et participation aux travaux de la réforme du SIS. Soutien et collaboration avec les sapeurs volontaires de la compagnie 18 de la commune.
- **Relations intercommunales:** collaboration étroite et régulière avec les communes de la Champagne pour les différents dicastères.



## ÉDITO



***Prestation de serment de l'exécutif le 27 mai 2020:  
(de gauche à droite) Isabelle Walthert, Delphine Bolle de Paoli, Carine Zäch-Haltinner***

Dans la pratique, cela représente un investissement en temps et en relation avec un éventail d'interlocuteurs très variés. Les semaines sont rythmées par nos matinées de travail les mercredis lors desquelles nous profitons de nous mettre au courant sur le suivi de nos dossiers respectifs pour lesquels nous prenons toujours les décisions stratégiques en toute collégialité.

Nous faisons ensuite un point de situation sur les démarches administratives avec la secrétaire communale, sur les avancées des chantiers avec le responsable technique et sur les finances avec le comptable.

Le reste de la semaine est rythmé par les séances des commissions de la commune, les commissions avec les communes de la Champagne et les autres communes du Canton. S'ensuivent parfois des séances de travail avec les autorités cantonales et notre rendez-vous mensuel avec l'association des communes genevoises.



## ÉDITO

Les dimensions juridiques et financières prennent de plus en plus d'importance; dans son exercice de désenchevêtrement des responsabilités canton/communes, le canton a entrepris un transfert de charges plus conséquent que les réelles responsabilités communales acquises. Les domaines de la culture et du sport ont été résolus par une loi d'application alors que les débats à venir sur les domaines de la mobilité, de la santé, du social et de la construction s'annoncent ardues. S'en suivra la révision de la péréquation intercommunale qui devrait lisser les inégalités et répartir la fortune fiscale plus équitablement. Dans cet intervalle, les communes travaillent en étroite collaboration pour développer des projets communs et mutualiser leurs ressources.

Nos objectifs pour les années à venir et à travailler avec le Conseil municipal sont les suivants:

- rester disponibles et à l'écoute des habitant-e-s pour le bien être des cartiginois-e-s;
- préserver l'environnement agricole, forestier et rural ainsi que le caractère villageois de la commune;
- améliorer les aménagements routiers et compléter les mesures entreprises pour la sécurité des habitant-e-s;
- maintenir l'offre et la diversité des activités culturelles et sportives;
- poursuivre les actions menées en faveur de toutes les générations;
- continuer à soutenir les nombreuses associations villageoises;
- gérer de manière saine et raisonnable les finances communales;
- entretenir les espaces et infrastructures publics;
- rénover le parc immobilier pour diminuer la consommation énergétique;
- veiller au respect des lois en vigueur en matière de construction.

La répartition des dicastères s'effectue comme suit, en plus des finances que nous suivons les trois:

### Carine Zäch-Haltinner:

- Administration générale
- Routes
- Emplacements communaux
- Traitement des déchets
- Agriculture
- Environnement
- Aménagement
- Assainissement

### Delphine Bolle de Paoli:

- Affaires sociales et scolaires
- Petite enfance et jeunesse
- Sécurité
- ORPC
- Pompiers
- Information

### Isabelle Walthert:

- Bâtiments
- Culture
- Loisirs
- Sport
- Naturalisations

Nous sommes prêtes à relever tous les défis de cette nouvelle législature qui s'annoncent, en relation avec nos modestes ressources. Nous restons à votre écoute pour recevoir vos idées, vos remarques ou pour un simple échange.

**Carine Zäch-Haltinner**  
**Delphine Bolle de Paoli**  
**Isabelle Walthert**



# Séance d'installation du nouveau Conseil municipal

POLITIQUE



Séance d'installation du 2 juin 2020 du nouveau Conseil municipal dans la salle commune en raison de la COVID-19.



# Législature 2020-2025: composition du nouveau

## POLITIQUE



**Philippe Bavarel**

Finances  
Affaires sociales et scolaires  
Culture, loisirs, sports



**Léonie Cocquio**

Routes – Agriculture, environnement,  
aménagement  
Culture, loisirs, sports



**Yves Cogne**

Finances – Bâtiments  
Agriculture, environnement,  
aménagement



**François Davet**

Bâtiments  
Culture, loisirs, sports  
Sécurité, ORPC, pompiers



**Isabelle Dubouloz**

Finances  
Bâtiments  
Affaires sociales et scolaires



**Stefan Ettlin**

Information  
Affaires sociales et scolaires  
Culture, loisirs, sports



**François George**

Bâtiments – Affaires sociales  
et scolaires – Agriculture,  
environnement, aménagement



**Stéphanie Gisler**

Finances – Agriculture,  
environnement, aménagement  
Sécurité, ORPC, pompiers



# Le nouveau Conseil municipal et des commissions



**Johann Leresche**

Finances  
Routes  
Bâtiments



**Juerg Loeffel**

Finances  
Routes  
Sécurité, ORPC, pompiers



**Sylvana Moget**

Information  
Affaires sociales et scolaires  
Sécurité, ORPC, pompiers



**Nicolas Pontinelli**

Routes – Information  
Agriculture, environnement,  
aménagement



**Guy Vouillamoz**

Routes  
Information  
Sécurité, ORPC, pompiers

Photo de groupe du Conseil municipal



# Installations de communications mobiles : point de situation

## ENVIRONNEMENT

En mai 2014 déjà, l'exécutif de Cartigny rencontrait les responsables de Swisscom pour faire suite aux nombreuses réclamations d'habitants, insatisfaits des connections Wifi, 4G et téléphonie sur le territoire de la commune. Pour remédier à la problématique, Swisscom s'engagea alors à effectuer des augmentations de puissance depuis les antennes de Bernex et d'Eaumorte.

Malheureusement, les résultats ne furent pas satisfaisants et Swisscom déposa une demande d'autorisation de construire auprès du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) pour une antenne relais de 18 mètres, située derrière le bâtiment des pompiers/CABC, afin d'améliorer significativement le réseau. Suite à une opposition de la commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) sur la hauteur de l'antenne, le projet dut être revu et l'antenne diminuée de 3 mètres. Puis, le projet fut soumis à une enquête publique du 6 novembre au 6 décembre 2015 et finalement, l'antenne fut installée courant 2016.

En septembre 2017, les habitants des zones les plus éloignées de l'antenne, dont La Petite-Grave, étaient toujours insatisfaits du réseau, possiblement du fait du manque de hauteur ou de l'orientation de l'antenne.

En janvier 2018, une demande d'autorisation pour la pose d'une antenne Salt Mobile sur un terrain *privé* de Cartigny fut déposée auprès du DALE. La commune donna un préavis négatif estimant que les différents opérateurs devaient s'arranger pour partager l'antenne déjà en place. L'autorisation a finalement été refusée par le DALE.

Début 2019, le débat sur la 5G était bien lancé. Les autorités communales de Cartigny ont alors reçu divers documents et requêtes d'associations ou de sociétés militant pour ou contre la 5G. La commission agriculture et environnement (ci-après commission) s'est réunie en juin 2019 afin d'étudier les différents courriers reçus. Dans son rapport, la commission précisa bien que, étant donné que l'octroi des concessions 5G était de la compétence de la Confédération, la marge de manœuvre des autorités communales en ce domaine était réduite, car elles ne pouvaient tout au plus que préavisier les demandes de *nouvelles* installations sur



## ENVIRONNEMENT

des terrains privés ou communaux, l'installation de la technologie 5G (2,6GHz) sur une antenne *existante* n'étant pas soumise à un préavis ou à une autorisation communale.

En février 2020, les autorités cantonales ont décidé de suspendre le traitement cantonal des demandes d'autorisation de construire de toute nouvelle antenne de téléphonie mobile sur le territoire genevois, à titre provisoire et en application du principe constitutionnel de précaution. Le déploiement de la technologie 5G suscitant des interrogations légitimes au sein de la société civile, les autorités genevoises ont considéré qu'elles devaient avoir connaissance de toutes les données utiles et notamment des recommandations d'exécution techniques de la Confédération sur cette question pour pouvoir assurer pleinement leur mission d'exécution sur le territoire cantonal.

Le 18 juin 2020, la commune de Cartigny a reçu pour préavis une demande d'autorisation concernant la transformation de l'antenne déjà existante, notamment le passage de l'installation de la 4G (2,6GHz) à la 5G (3,5-3,8GHz). Le 29 juin 2020, le département du territoire (DT) a estimé que le projet soumis à autorisation devait faire l'objet d'une *enquête publique* au sens de l'article 17 al. 2 lit f RCI. Cette enquête s'est étendue du 2 juillet au 3 août 2020, soit en pleine période d'été.

Le 30 juin 2020, la commission agriculture, environnement s'est réunie en urgence. Elle a notamment auditionné deux représentants de la société requérante (Swisscom SA).

Dans son rapport, la commission a considéré que le moratoire cantonal concernait à la fois la *création* de nouvelles stations 5G (3,5-3,8GHz) mais aussi la *transformation* en 5G (3,5-3,8GHz) des stations déjà en fonction. Dans les deux situations, les interrogations légitimes au sein de la société civile concernant le degré de dangerosité de ce développement technologique étaient les mêmes et requéraient également ledit moratoire en application du principe constitutionnel de précaution.

La commission a donc conclu, dans sa réponse à l'enquête publique, qu'elle devait invoquer le moratoire cantonal au sujet du passage de l'installation existante de la 4G (2,6GHz) à la 5G (3,5GHz-3,8GHz) et demander la suspension du traitement de la demande d'autorisation soumise à enquête publique, le temps dudit moratoire.

Le dossier sera bien entendu suivi avec la plus grande attention par les autorités communales.



# Des nouvelles de notre réseau de chauffage à bois à distance

## ENVIRONNEMENT

**30 février 2021:** douche glacée, radiateurs itou ; est-ce un problème de distribution dans ma cave ou cela vient-il du système informatique de CABC, troublé par un calendrier fantaisiste?

Pour le savoir, il me suffit de consulter le site de la commune et de cliquer sur CABC:

> [www.cartigny.ch/cabc](http://www.cartigny.ch/cabc)

Le gestionnaire, ED Energie Durable, dispose depuis quelques mois de la possibilité d'y entrer toute information concernant le système de chauffage (révisions, pannes éventuelles, etc.).

Cette amélioration de l'information est accompagnée pour 2019 et 2020 d'une baisse d'un centime du coût du chauffage, résultat d'un modeste bénéfice, réalisé malgré une baisse des subventions.

Deux axes pour gagner encore en efficacité et rentabilité:

- Changer cet automne le système informatique afin d'optimiser la régulation des chaudières et permettre une gestion à distance. Grâce aux enregistrements de données et aux nouvelles possibilités de réglages, tout sera fait pour optimiser le rendement de l'installation. Le but est par exemple d'utiliser au mieux le bois tout en garantissant des niveaux de températures qui sont adaptés à la saison et à l'heure dans la journée.
- L'entreprise mandatée a déjà réalisé à Martigny et Verbier une telle installation: la technologie *Siemens* utilisée est standard et rend possible l'intervention d'autres techniciens si nécessaire.
- Nouvel hangar à plaquettes, amélioration de la logistique par la construction d'un hangar de plus grande contenance pour un même loyer grâce à une avance de ForêtGenève qui sera amortie en 20 ans.

Le conseil d'administration de CABC, toujours à la recherche des meilleures solutions possibles, vous souhaite un automne clément et un hiver douillet en nos murs.

**René Meyer**

Membre du Conseil d'administration



# Une jolie histoire

## ENVIRONNEMENT

Tout a commencé en janvier 2020, lorsque Thelma trouve deux bébés hérissons bien mal en point dans son jardin. Pour recevoir des soins appropriés et se reposer, ils sont amenés à SOS Hérissons, un centre de soins basé à Genève et géré bénévolement. Christina Meisner, biologiste, y accueille plus de 200 hérissons par an et met tout en œuvre pour que ces petits mammifères guérissent et retrouvent leur liberté.

Après deux mois, Tagada et Baobab sont en pleine forme et peuvent revenir à Cartigny où ils sont accueillis comme des rois. Baobab prend pension chez Thelma et Tagada chez Cassandre.



Les enfants de la commune, sensibles à la problématique des trop nombreux hérissons écrasés sur nos routes, décident de mener ensuite une action flash en élaborant des panneaux à l'intention des automobilistes.

C'est ainsi qu'au mois de mai, Thelma, Cassandre, Struan, Mathieu et Bastien lancent leur atelier de peinture et réalisent de magnifiques pancartes que vous pouvez tous admirer dans le village.



# Fin d'année scolaire tristounette mais tout de même célébrée

## ÉCOLE



La fête des promotions ayant été annulée cette année, l'exécutif s'est rendu à l'école pour la distribution des cadeaux. Chaque enfant de 1P à 4P a reçu un livre et les enfants de 5P à 7P ont reçu un bon d'achat dans une librairie genevoise. Les enseignantes, Monique la bibliothécaire ainsi que Sara la concierge ont reçu chacune un arrangement floral.

Nous tenons encore une fois ici à les remercier pour l'énorme travail fourni auprès des enfants durant l'année scolaire écoulée.



Le 25 juin l'exécutif a reçu les 8P avec leur enseignante et le directeur dans le jardin de la mairie pour une jolie cérémonie marquant leur passage au cycle d'orientation.

Chacun a reçu un stylo Caran d'Ache ainsi qu'un petit bloc-notes.



**ÉCOLE**



Pour cause de Covid, les parents n'étaient pas conviés mais ils ont pu suivre la partie officielle qui était filmée en direct et transmise uniquement pour eux sur YouTube.

Un grand merci à l'équipe technique pour la réalisation rapide de ce projet complexe.

La soirée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur autour de pizzas variées, tartes aux fruits et glaces.

◀ **Côté Face:**  
*régie pour la diffusion sur YouTube*

## Nouvelle cuisine au jardin d'enfants « Les Cartiminois »

**PETITE ENFANCE**



Dès la rentrée scolaire, les petits cartiminois ont pu découvrir leur nouvel espace cuisine.

L'ancienne, devenue vétuste et peu pratique, a été remplacée par de nouveaux meubles. Elle s'est également dotée de plaques de cuisson, d'un four ainsi qu'un d'un petit lave-vaisselle.

Voilà de quoi satisfaire toutes les envies et particulièrement celles d'ateliers-cuisine car il n'est jamais trop tôt pour se mettre aux fourneaux !



# Films à emprunter à la bibliothèque

## CULTURE



« Romans d'ados », « Roman d'adultes » et enfin « Un ange passé trop vite », films magnifiques et émouvants des réalisateurs suisses Béatrice et Nasser Bakhti sont à votre disposition dans notre bibliothèque communale, n'hésitez pas à les découvrir !

La commune a soutenu financièrement ces projets qui lui tenaient à cœur et nous espérons que vous aurez du plaisir à les visionner.



## COVID-19: remerciements

### **SOCIAL**

---

Les semaines du semi-confinement ont été particulièrement difficiles pour beaucoup d'entre nous et tout spécialement pour nos aînés qui étaient tenus de rester à la maison sans pouvoir aller faire leurs courses.

Nous tenons à remercier très chaleureusement les bénévoles qui ont été appelés à l'aide et qui ont su donner de leur temps avec beaucoup de générosité durant presque deux mois.

Que ce soit pour effectuer des paiements, aller chercher de l'argent ou se rendre dans les commerces d'alimentation, ces bénévoles ont assuré leur mission avec brio et nous en sommes très reconnaissants.

Nous gardons précieusement leurs coordonnées en cas de besoin dans le futur.

Nos remerciements s'adressent aussi à notre compagnie 18 qui, durant deux week-end, a mis ses sapeurs volontaires à notre disposition pour s'assurer qu'il n'y ait pas de regroupements de personnes dans le village et ses alentours.

Leur mission de prévention auprès des villageois et des visiteurs était nécessaire et nous a grandement rendu service.



# Les ponts sur le Nant des Crues

## HISTORIQUE

Jusqu'à la construction du viaduc du Nant des Crues (inauguré en 1877), Cartigny était un « cul de sac » sur le plan géographique. En effet, au sud du village un ravin plus ou moins profond, difficile à franchir, fait office de frontière entre Cartigny et Avully.

L'Eaumorte qui prend sa source près de Laconnex, est canalisée sous la route de Chancy et poursuit son cours sous le nom de Nant des Crues avant de se jeter dans le Rhône.

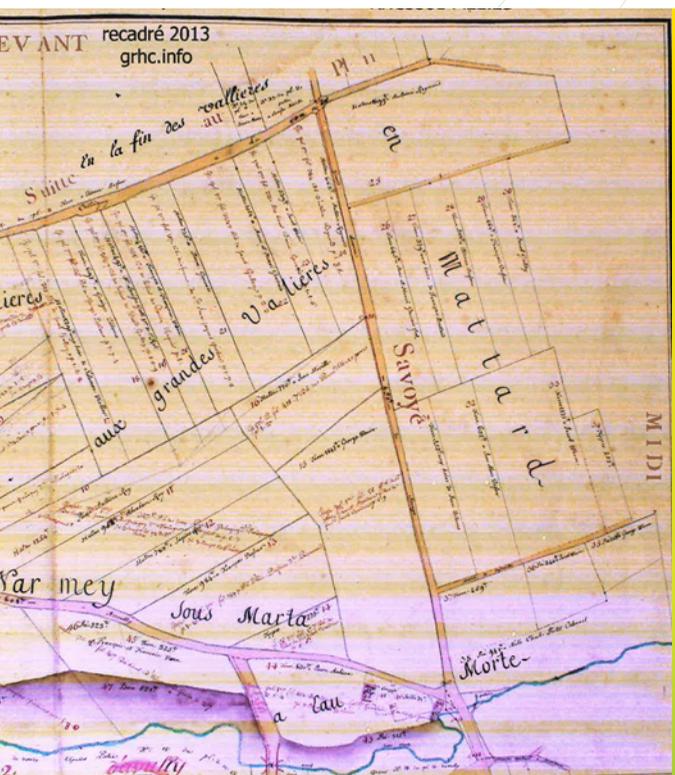
Autrefois, pour relier Cartigny à Avully, il fallait remonter jusqu'au hameau d'Eaumorte où se trouve un pont proche de la grand route (près de l'actuelle propriété Yersin).

La route rejoignait alors le chemin des Tanquons qui menait à Avully. Le détour était important mais il permettait le « roulage » (transport par chars).

Au 19<sup>ème</sup> siècle le besoin d'une liaison plus directe s'est fait sentir.

Dès 1824, les autorités communales entreprennent la construction d'un pont « à talon » (piétonnier). C'est un « petit pont en bois » qui est régulièrement entretenu et consolidé. Cartigny et Avully, également intéressé, se partagent les frais pour moitié.

Selon toute vraisemblance, après des transformations importantes menées en 1858, sous la juridiction du Maire de Cartigny, François-Louis Duval, le petit pont en bois devient un pont de pierre appelé plus tard « Pont des écoliers » qui étaient parfois regroupés dans un des deux villages.



↑  
Cadastré Mayer 1784,  
plan recadré 2013,  
grhc.info



**HISTORIQUE**

Au fil des ans, le pont d'Eaumorte a certainement été entretenu malgré la construction du viaduc du Nant des Crues.

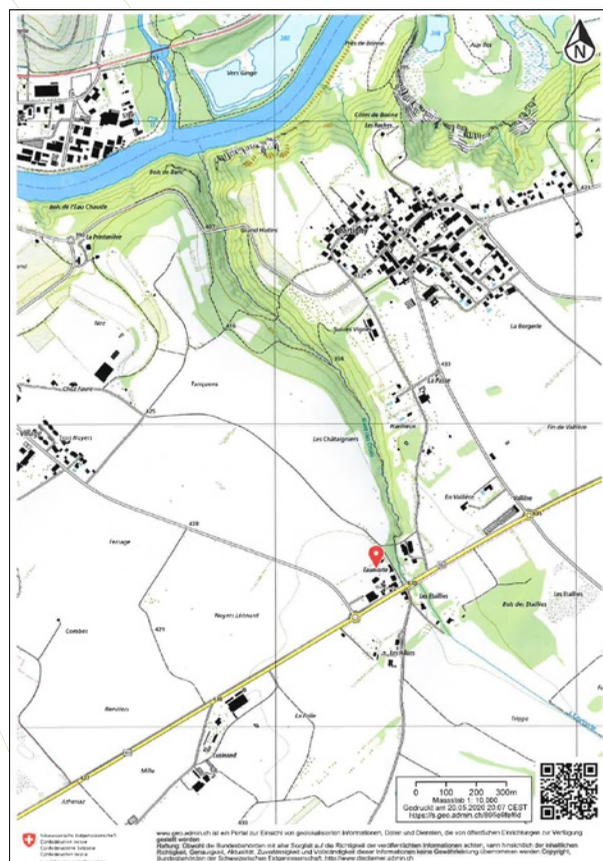
Le seul document que nous avons retrouvé dans les archives communales date de décembre 1951 et concerne « la remise en état du « Vieux Pont d'Eaux Mortes » qui a mobilisé 3 ouvriers et du gravier pour la somme de Frs 174.–.

À noter qu'il existe un 3<sup>ème</sup> pont qui franchit le Nant des Crues dans le domaine appartenant à la Société philanthropique « L'Ange de l'Eternel ». On distingue un passage sur les cadastres Duval (1820 et 1899).

Il a probablement été ébauché ou construit lorsqu'il faisait partie du domaine de la famille Duval, présente à Cartigny jusqu'en 1873. Autrefois, il était ouvert aux promeneurs mais actuellement les chemins d'accès ne sont plus praticables.

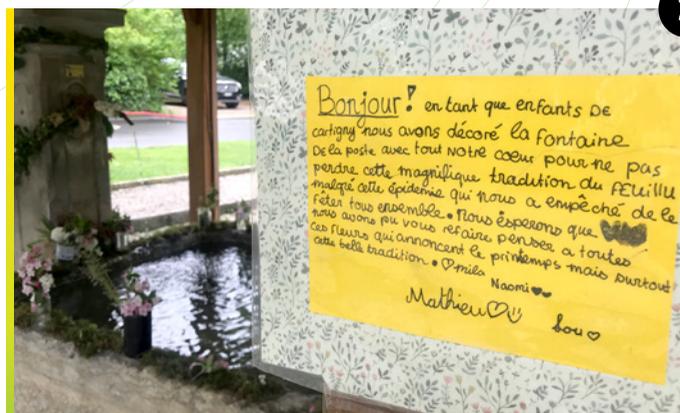


*Plan localisé SITG  
Territoire genevois*



*Plan localisé  
de la Confédération*





## REPORTAGE PHOTO

Décoration surprise par les enfants de Cartigny et de La Petite-Grave à l'occasion du Feuillu, fête qui a dû être annulée en raison de la COVID-19: photos 1 à 4.



5



6



7



9



8



**REPORTAGE PHOTO**

Vente de la soupe au 1<sup>er</sup> Août: photos 5 à 9.



# Naissances

## COMMUNICATIONS



Olivia  
Cordula Gelli

née le 16 décembre 2019



Mahé Adly  
El Shentenawy

né le 16 janvier 2020



Ezra William  
Marcel Sugar

né le 2 février 2020



Lee  
Lachat

née le 28 février 2020



Gustave Pierre  
Henri Morère

né le 25 mai 2020



## Décès

### COMMUNICATIONS



Daniel  
Rendu

décédé le 21 janvier 2020



Liliane  
Cocquio

décédée le 29 mars 2020



Noah Gabriel  
Loeffel

décédé le 10 août 2020

## Les dates à retenir ces prochains mois

### AGENDA

7

OCTOBRE

Levée des déchets encombrants

12

NOVEMBRE

Accueil des nouveaux habitants



**MAIRIE DE CARTIGNY**

Chemin de la Bergerie 18  
1236 Cartigny

T 022 756 12 77

F 022 756 30 93

info@cartigny.ch  
cartigny.ch

Lundi 14h00 à 17h00

Mardi 17h00 à 19h00

Jeudi 08h00 à 10h00

Vendredi 08h00 à 10h00

**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Mairie de Cartigny

**LE BULLETIN EST RÉALISÉ PAR L'EXÉCUTIF**

Carine Zäch-Haltinner, Isabelle Walthert & Delphine Bolle de Paoli

**GRAPHISME & PRODUCTION**

Candy Factory, imprimé sur du papier 100% recyclé, certifié FSC

**PROCHAINE PARUTION**

Fin décembre 2020

**DÉLAI POUR LA REMISE DES ARTICLES**

Mi-novembre 2020

**LES BULLETINS COMMUNAUX SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES EN .PDF**

cartigny.ch/bulletin-information-communal

Impressum

